



N° 13616\*01

**DEMANDE DE DEROGATION**  
**POUR**       **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**  
                  **LA DESTRUCTION**  
                  **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**  
**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom :  
ou Dénomination (pour les personnes morales) : CEN PACA  
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : RENET JULIEN (Conservatoire d'espaces naturels de région PACA), LUCIE SCHAEFFER (Parc Naturel Régional de Camargue), SAMUEL GUIRAUDOU (Université d'Angers, Parc Naturel Régional de Camargue)  
Adresse : Immeuble Atrium Bât B, 4 avenue Marcel Pagnol  
Commune : Aix-en-Provence  
Code postal : 13100  
Nature des activités : CEN PACA - expertise scientifique et technique, protection et gestion des espaces naturels, sensibilisation et communication  
Qualification : JR : Chargé de mission Herpétologie ; LS : Chargée de mission Natura 2000 "Rhône aval", "Petit Rhône" et "Marais de l'île Vieille et alentour" ; SG : Etudiant en écologie, Master 1

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Triturus cristatus Triton crêté	1000	Mâles et femelles adultes Immatures juvéniles
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Inventaire des sites historiques, recherche de populations, suivi démographique des populations (Capture –Marquage-Recapture).

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle  Capture au filet   
 Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : utilisation de nasses à vairons et Ortmann  
 Autres moyens de capture  Préciser :

Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) : Chaque individu est photographié pour permettre une individualisation. Cette méthode est non invasive pour l'espèce.

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION\***

Destruction des nids  Préciser : ...  
 Destruction des oeufs  Préciser : ...  
 Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser :  
 Par pièges létaux  Préciser :  
 Par capture et euthanasie  Préciser :  
 Par armes de chasse  Préciser :  
 Autres moyens de destruction  Préciser : ...

Suite sur papier libre

**D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE\***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
 Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
 Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
 Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Julien RENET - BTA Gestion de la Faune sauvage – Titulaire de la formation UAFS  
 Formation continue en biologie animale  Préciser :  
 Autre formation  Préciser : Lucie SCHAEFFER – Ecole d'ingénieur Agriculture et Environnement

**F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION**

Préciser la période : Printemps, été,.....  
 ou la date : 2022-2023.....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION**

Régions administratives : PACA  
 Départements : Bouches du Rhône  
 Cantons :  
 Commune : Arles, Tarascon

**H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE**

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires.....  
 Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....  
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  
 Suite sur papier libre


**I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  
 Un rapport d'étude sera produit à l'issue de cette étude.....  
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Aix-en-Provence  
 Le 07/12/2021  
 Marc Maury, Directeur



**IMMEUBLE ATRIUM - ENTREE B  
 4 AVENUE MARCEL PAGNOL  
 13100 AIX EN PROVENCE**